



Le formulaire 101 ou "fiche employé"

Ce formulaire sert de preuve et d'outil de travail pour l'employeur afin de calculer l'impôt sur le revenu de l'employé.

L'obligation de remplir la fiche employé:

Un employé est obligé de remplir le formulaire 101 de façon précise et complète pendant la première semaine de travail chez l'employeur ou le jour où il reçoit son salaire pour la première fois si ce jour précède la période dès 7 jours ci-dessus mentionnée.

Cette démarche sera renouvelée au début de chaque année civile qui est aussi le début de l'année fiscale.

Les principes suivants permettront de comprendre l'importance de ce formulaire:

- L'impôt sur le revenu est retenu à la source de façon mensuelle.
- L'imposition est annuelle.
- Chaque citoyen bénéficie d'un nombre de points d'abattements en fonction de sa situation familiale. Ces points ont une valeur de réduction d'impôts. (pour un complément d'information, consulter le document " IMPOTS 2009 ")